

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOLOGIE, DE PALÉONTOLOGIE ET D'HYDROLOGIE

BRUXELLES

TOME LIV — ANNÉE 1945

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 1945.

Présidence de M. C. CAMERMAN, président.

1. Rapport du Président, au nom du Conseil d'administration.

MESSIEURS,

J'éprouve une joie profonde en ouvrant cette assemblée générale dans une Belgique enfin libérée. Cette joie eût été plus grande encore si la paix avait succédé de près à notre délivrance. Mais la guerre âpre et cruelle sévit encore à nos frontières et sur une partie de notre sol. Nous en ressentons durement les effets. L'après-guerre nous demandera de grands sacrifices. Dans ce bouleversement d'un monde rien de tel que de chercher un refuge dans les valeurs intellectuelles et spirituelles. Et la Science géologique n'est-elle pas parmi les plus belles ? L'activité de notre société au cours du dernier exercice montre que beaucoup de nos membres l'ont compris.

Me conformant à nos statuts, j'ai l'honneur de présenter à l'Assemblée générale ordinaire le rapport du Conseil d'administration concernant l'activité de la Société belge de Géologie durant l'année 1944.

Réunions mensuelles. — Outre l'Assemblée générale ordinaire du 18 janvier 1944, relative à l'exercice 1943, nous avons tenu deux Assemblées générales extraordinaires les 16 mai et 20 juin 1944 et 10 séances mensuelles. Le nombre de communications et conférences présentées s'est élevé à 16 dues à 10 auteurs, dont voici les noms : CAMBIER, CAMERMAN, DE BÉTHUNE, DELECOURT, DENAEYER, DOSOGNE, DUCARME, RENIER, SCHELLENCK, STEVENS.

Bibliothèque. — Notre bibliothèque a été transférée dans les nouveaux locaux du Service Géologique, 13, rue Jenner, où elle sera prochainement accessible à nos membres.

Excursions. — La précarité des transports et les événements militaires ne nous ont permis d'excursionner qu'aux abords immédiats de Bruxelles. Deux promenades ayant trait à l'étude du relief ont été dirigées par le Major Stevens. Elles ont été suivies par beaucoup de nos membres.

Publications. — Le second fascicule du tome LII (1943) de notre *Bulletin* a paru en septembre. Les deux fascicules qui constitueront le tome LIII (1944) sont en préparation et sortiront incessamment. De plus nous avons repris la série de nos mémoires in-4° interrompue depuis 1931 et avons débuté par un mémoire intitulé : *La pierre de Tournai*, par C. Camerman et P. Rolland. Nous espérons, suivant l'état de nos finances, continuer la publication de ces mémoires à raison d'un ou deux fascicules par an et maintenir ainsi la réputation de notre Société sur le plan scientifique.

Décès. — Nous avons à déplorer en 1944 le décès de sept de nos membres, dont un membre honoraire, Sir Arthur Smith-Woodward; cinq membres effectifs : MM. Delcour, Greindl, Thiébaud, Verly et Vermeire, et un membre associé : P. Hankar.

Situation. — Notre Société s'est accrue au cours du dernier exercice de 26 nouveaux membres, dont un à vie et trois à perpétuité. Il en résulte que la Société compte actuellement 362 membres contre 344 au 31 décembre 1943.

Nous avons été cruellement éprouvés par la perte de notre très dévoué trésorier, le Colonel Verly, qui avait exercé sa fonction avec beaucoup de compétence et d'assiduité pendant trente ans. Simultanément nous étions privés des services éminents de notre Secrétaire général, M. André Grosjean, qui, étant promu à la direction du Service Géologique, ne pouvait plus assumer le travail très absorbant du Secrétariat. Notre Société se trouvait ainsi brusquement décapitée de son personnel exécutif.

Notre nouveau secrétaire, M. René Cambier, et notre nouveau trésorier, M. André Delmer, furent à la hauteur de la situation. Grâce à leur dévouement éclairé et à leur activité, notre Société ne s'est pas ressentie de ce bouleversement. Je leur exprime ma profonde reconnaissance pour avoir accompli leur tâche avec tant de compétence et avoir si bien mené notre barque.

2. Rapport du Trésorier, au nom du Conseil d'administration.

MESSIEURS,

Conformément à la loi et aux statuts, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le relevé des comptes du 1^{er} janvier au 31 décembre 1944 et le projet de budget pour 1945.

Recettes.		Dépenses.	
1. Montant des cotisations et du droit d'entrée .fr.	17,149 »	1. Frais généraux :	
2. Rachat des cotisations annuelles par versement unique	9,000 »	a) Frais d'affranchissementfr.	1,100 »
3. Subside de la Fondation Universitaire	20,000 »	b) Frais de banque et de C.C.P.	245 70
4. Subside du Ministère de l'Instruction publique	3,295 »	c) Imprimés pour le Secrétariat	2,993 94
5. Produit de la vente des publications de la Société	29,954 40	d) Usage appareil à projections	300 »
6. Abonnement au <i>Bulletin</i>	112 50	e) Gratifications	1,895 »
7. Indemnité de l'Etat pour usage de la bibliothèque.	1,200 »	f) Taxes et obligations des A.S.B.L.	266 55
8. Collaboration des auteurs aux frais d'impression.	1,493 90	g) Frais divers	806 80
9. Rentrées diverses	1,884 35	2. Frais de publication :	
10. Revenu du portefeuille	908 65	a) Frais d'impression proprement dite	70,341 64
11. Report de l'exercice précédent	20,403 66	b) Dessins et clichés	6,753 80
		3. Augmentation du portefeuille	19,330 »
			Fr. 104,033 43
		Excédent des recettes sur les dépenses	1,368 03
			Total .fr. 105,401 46
Total .fr.	105,401 46		

Ainsi que vous pouvez le constater, certains postes sont anormalement gonflés cette année. C'est ainsi que la vente des publications de la Société a produit fr. 29,954.40. Il n'y a qu'à nous en réjouir, ce fait indique l'intérêt toujours croissant que nos membres portent à ces publications.

Les frais d'impression ont malheureusement augmenté dans une proportion de 90 % supérieure au coût existant en 1940 et les propositions remises par notre imprimeur nous font prévoir de nouvelles hausses des prix. Grâce à la fidélité de nos membres et à leur ponctualité à bien vouloir verser leur cotisation annuelle, nous espérons pouvoir faire face à ces nouvelles charges sans diminuer le volume des publications.

Pour le surplus notre situation financière ne fait que se consolider. Nous avons reçu au cours de l'année des versements de membres à vie et de membres à perpétuité et ces fonds ont été convertis en valeurs de portefeuille.

D'autre part, nous avons profité d'un excédent de trésorerie pour accroître nos réserves.

Notre portefeuille comprend actuellement :

- 10,000 francs Certificats Trésorerie Belge 3.50 % 1944, 1^{re} série.
- 12,000 francs Unifiés 4 %, 1^{re} série.
- 2,000 francs Obligations Bruxelloise des Eaux 4 %, 1937.
- 7,000 francs Dette Coloniale Belge 4 %, 1936.
- 25 parts bénéficiaires Kilo-Moto.

représentant un capital réalisable d'environ 53,000 francs, contre 31,000 francs au 31 décembre 1943.

Les comptes que je soumets à votre approbation ont été vérifiés et reconnus exacts par M. M. Glibert, membre de la Commission des comptes. MM. F. Halet et E. Mommens se sont excusés de ne pouvoir cette année remplir leur mission.

Les circonstances actuelles rendent bien aléatoires les chiffres qu'on peut mettre en avant dans un projet de budget pour l'année 1945.

Voici, cependant, ce projet tel que nous l'établissons en tablant sur les offres de prix qui nous ont été remises.

PROJET DE BUDGET POUR 1945.

Recettes.		Dépenses.	
1. Cotisations	fr. 30,000 »	1. Frais généraux	fr. 8,000 »
2. Subsidés	15,295 »	2. Frais de publication	77,000 »
3. Vente des publications	30,000 »		
4. Abonnements	250 »		
5. Indemnité de l'Etat pour usage de la bibliothèque.	3,000 »		Fr. 85,000 »
6. Collaboration des auteurs aux frais d'impression	1,000 »		
7. Rentrées diverses	2,586 97		
8. Revenu du portefeuille	1,500 »		
9. Report de l'exercice actuel	1,368 03		
	Fr. 85,000 »		

L'Assemblée adopte sans observations et à l'unanimité le relevé des comptes et le bilan au 31 décembre 1944, ainsi que le projet de budget pour 1945.

3. Fixation du taux des cotisations et droits d'entrée pour 1945.

Sur la proposition du Conseil et pour parer dans une certaine mesure à la majoration considérable du prix des publications, l'Assemblée décide :

Pour les membres effectifs, de porter le taux de la cotisation

annuelle à 100 francs et de maintenir le droit d'entrée à 5 francs.

Pour les membres correspondants, de maintenir la cotisation à 20 francs et le droit d'entrée à 15 francs.

Les membres à vie et les membres à perpétuité paieront respectivement en une fois 15 et 30 fois la cotisation annuelle.

4. Élections aux places vacantes du Bureau, du Conseil et des Comités.

Élection du Président :

Est élu pour les exercices 1945 et 1946 :

M. M. ROBERT, Professeur à l'Université de Bruxelles.

Élection de trois Vice-Présidents :

Sont élus, pour finir le mandat de M. F. VERLY en 1945 :

Pour les exercices 1945 et 1946 :

M. A. RENIER, Inspecteur général honoraire des Mines.

MM. F. KAISIN, Professeur à l'Université de Louvain;

CH. STEVENS, Professeur émérite à l'École Royale Militaire.

Élection de six membres du Conseil :

Sont élus pour les exercices 1944 et 1945 :

MM. V. BILLIET, CH. CAMERMAN, E. LEBLANC, I. DE MAGNÉE,
E. DENAEYER et R. MARLIÈRE.

Élection d'un membre de la Commission de Vérification des Comptes :

Est élu pour les exercices 1945 et 1946 :

M. E. CASIER, Attaché au Musée du Congo belge.

M. Charles Camerman, président sortant, souhaite la bienvenue à son successeur M. Maurice Robert. Il dit la joie qu'il éprouve à transmettre ses fonctions à un homme de haute réputation scientifique, particulièrement au courant de tout ce qui touche à notre Colonie. Il prie M. Robert de prendre place au fauteuil présidentiel.

Le nouveau Président, en une courte allocution, remercie M. Camerman et se dit très honoré que le choix de l'Assemblée se soit porté sur lui. Il fera de son mieux pour continuer à diriger la Société dans la voie brillante où elle a été engagée par ses prédécesseurs et particulièrement par M. Camerman. Il espère que cette année verra le retour de nos membres coloniaux restés en Afrique depuis cinq ans. Nous aurons le plus grand plaisir

à reprendre le contact avec eux et à écouter à notre tribune les observations nouvelles qu'ils n'auront pas manqué de faire sur la géologie du Congo.

5. Projets de session extraordinaire et excursions diverses.

L'Assemblée exprime le vœu de voir reprendre cette année, si possible, les grandes excursions réunissant les membres de la Société Géologique de Belgique et ceux de la Société Belge de Géologie, excursions organisées alternativement par l'une ou l'autre société.

Elle prend note de ce que quelques excursions de moindre importance seront conduites par plusieurs membres aux environs immédiats de Bruxelles.
